

Exposé liminaire par le Chef du Département,  
à l'occasion de la Conférence des Ambassadeurs 1992,  
le mardi 18 août 1992

Mesdames Messieurs les Ambassadeurs,  
Messieurs les Chargés d'affaires,  
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter la bienvenue à cette séance plénière de notre conférence annuelle des Ambassadeurs, qui, je le souhaite, nous permettra comme à l'accoutumée de procéder à de multiples échanges de vue. J'aimerais ensuite saluer la présence des Secrétaires d'Etat Franz Blankart et Jakob Kellenberger; ils nous font le plaisir, ainsi que le veut dorénavant la tradition, de participer à nos travaux et de les animer.

Mesdames et Messieurs, j'aimerais également, selon l'usage, rendre hommage à trois de vos collègues, lesquels ont pris leur retraite dans le courant de cette année. Il s'agit de Monsieur Charles Bruggmann, Ambassadeur au Brésil depuis 1987, de Monsieur Charles Hummel, Ambassadeur en Irlande, dès 1987 lui aussi, ainsi que de Monsieur le Secrétaire d'Etat Klaus Jacobi. Le malheur veut que les Ambassadeurs Bruggmann et Hummel, de même que le Secrétaire d'Etat Jacobi soient empêchés d'assister à notre réunion. Je tiens néanmoins à leur exprimer notre reconnaissance pour le dévouement dont ils ont fait preuve et les services qu'ils ont rendus à notre pays durant leurs nombreuses années d'incessantes activités. Je souhaite à ces trois personnes une heureuse retraite, et forme mes vœux les meilleurs pour leur santé.

Le menu de notre conférence, de votre conférence, est extrêmement copieux. A ce titre, il n'est pas inutile - du moins je le crois - de passer en revue rapidement les différents éléments qui constituent la trame de notre actuelle politique étrangère. Une conférence plénière des Ambassadeurs, nous le savons et devons y veiller, ainsi que l'expérience l'a montré en 1990 et l'année dernière, ne doit pas seulement déboucher sur un échange de réflexions et d'expériences. Même si cela est utile et que nous faisons appel aux vôtres, nous tenons à ce que cette conférence annuelle serve avant tout à mieux préciser nos objectifs de politique étrangère et à définir l'engagement de notre pays sur la scène internationale. Face à une transformation fondamentale des règles du jeu, en particulier en Europe, des questions, elles aussi fondamentales, se posent à nous, et nous voulons que vous nous aidiez à y répondre.

Nous ne cessons de nous interroger sur le rôle que la Suisse est appelée à jouer au sein du nouvel environnement européen comme à l'échelon mondial, sur l'engagement de notre pays à l'Est et, enfin, sur l'image qui est celle de la Suisse au plan international. Nous avons donc, l'année passée déjà, organisé des séminaires dans cette perspective. En raison de leurs résultats positifs, nous avons maintenu cette formule pour la présente conférence. Des groupes de travail se réuniront donc aujourd'hui et demain matin.

Pour faire face aux défis les plus importants qu'affronte notre pays, la Centrale se livre à un travail de prévision et de conception. Vous y participez en nous livrant votre précieux point de vue. Nous reviendrons sur les choix qui ont été faits face à la Communauté européenne, à l'Espace Economique Européen et dans le cadre de la négociation sur l'adhésion. Le débat se poursuivra dès lundi prochain lors d'une session extraordinaire du Parlement. Notre attitude à l'égard de l'Europe orientale, les divers programmes d'aide, le nouveau réseau de représentations diplomatiques à Kiev, Riga, suite à notre reconnaissance des pays de la Communauté d'Etats Indépendants dès le mois de décembre 1991, ainsi qu'à Tirana sont aussi au nombre des sujets dont nous nous occupons.

Nous poursuivons la réflexion que nous avons commencée l'an dernier sur la définition des objectifs de notre politique étrangère. Cette réflexion fait l'objet d'un rapport circonstancié en voie d'élaboration et qui sera remis au Parlement d'ici la fin de cette année, ainsi que cela a été annoncé. Du fait d'un environnement politique et stratégique ayant connu de profonds bouleversements, cet exercice général de réflexion, de resituation de la politique étrangère suisse, est devenu nécessaire. Nous sommes bien conscients toutefois que si notre environnement politique a changé, il se peut qu'il n'ait point encore acquis de forme définitive. Le monde - vous le savez - cherche encore un nouvel équilibre, une nouvelle stabilité.

On parle beaucoup du nouvel ordre international, mais il ne saurait y avoir de recette pour l'instaurer d'une manière stable et pacifique. Il s'agit donc pour la Communauté internationale de mener à bien et patiemment un travail de longue haleine.

- On a pu se féliciter, et tous nous l'avons fait, de la fin de nombreux conflits régionaux suite au désengagement intervenu au plan plus général de la guerre froide. Mais à ses conflits régionaux se sont substitués, vous le savez aussi, des conflits ethniques avec leur cortège d'horreurs, et cela hélas jusqu'à nos portes.
- On s'est réjoui de la poursuite du désarmement stratégique, du désarmement tactique et conventionnel conduits par l'Est et l'Ouest, mais on doit toujours redouter la prolifération de ces mêmes armes au Sud.
- L'Occident a compris la nécessité d'aider l'Europe orientale à vivre en démocratie, à restaurer le plus rapidement possible son économie. Entre-temps néanmoins, le décalage entre le Nord et le Sud continue de s'aggraver.

Les sociétés humaines n'apprendront décidément pas du jour au lendemain à gérer ce nouvel environnement international. Mais laissez-moi ici faire mienne cette belle devise de la Maison d'Orange - qu'aime à citer l'Ambassadeur Ducrey -: "Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer". Cela est en effet bien dit.

Les raisons de nous décourager sont pourtant nombreuses, à commencer par cet abject conflit yougoslave. Nous ne pouvons cependant pas nous lancer dans une seule énumération négative.

Le conflit yougoslave est tout naturellement au centre de nos préoccupations immédiates. Il demeure, hélas, aussi l'objet de cette médiatisation outrancière que nous vivons depuis quelques années et qui tend à faire oublier qu'à côté de ce drame profond, grave, incompréhensible à certains égards, il en est d'autres dans le monde. On est loin de régler le problème de la Somalie par exemple, on n'a pas réglé celui du Cambodge, et l'on ne cesse d'être témoin de la renaissance de conflits sanglants, en Afghanistan par exemple. Hélas, la liste ne saurait être exhaustive. Nous croyons cependant que la Yougoslavie à notre porte nous fait porter à nous tous, Européens occidentaux, une part de responsabilité. Même si nous ne pouvons, et je ne vois aucun pays se déclarer prêt à le faire, imaginer une intervention militaire. Et surtout pas la Suisse, en dépit de certains journaux qui spéculent sur l'éventuelle présence de nos soldats en Yougoslavie. Il n'y en aura pas, de ces soldats en Yougoslavie. Il n'empêche que sur le plan humanitaire, notre engagement s'avère d'ores et déjà insuffisant. Nous devons probablement être prêts à recevoir davantage de ces réfugiés de la violence, maltraités dans leur propre pays, pour la plupart d'ailleurs en raison de leur origine musulmane. Nous devons nous préparer à reconstruire la Yougoslavie - il en va toujours ainsi lors des conflits - et à rapatrier, - car c'est en définitive le but que nous poursuivons - ces réfugiés bosniaques, croates ou serbes. Tous les jours nous devons nous garder de ne faire peser la seule responsabilité de ce drame que sur la Serbie ou les Serbes. Les plus récents rapports indiquent en effet qu'en matière de terreur, aucune des communautés ne peut se vanter de ne pas la pratiquer. Notre rôle, c'est aussi - je crois - de rendre attentif l'ensemble du peuple suisse à la nécessité devant laquelle nous sommes placés, à ce devoir qui est le nôtre de nous engager sur le plan humanitaire. Il faut en même temps rendre attentifs nos concitoyens au fait qu'on ne peut faire porter à la seule Serbie et au seul peuple serbe, même s'ils sont quelquefois à l'origine des événements les plus durs, la responsabilité totale de ce qui se déroule dans l'ex- Yougoslavie. Une double voie s'offre à nous; d'abord l'aide sur place puis ensuite, comme je l'ai dit, l'accueil vraisemblable de davantage de réfugiés de la violence au cas où ceux-ci en viendraient à se presser toujours plus nombreux à nos frontières.

- L'important soutien que nous apportons à l'Europe centrale et orientale, économique, financier mais aussi politique et institutionnel, a certainement contribué à ce que la transition en cours dans l'ancien camp socialiste se poursuive sans entraîner de nouvelles tensions planétaires. Nous avons eu la chance, avec certains d'entre vous, de rencontrer cette année encore les Présidents de toutes ces nouvelles Républiques de l'ancienne Union soviétique. J'ai ainsi pu constater que les tensions de fond étaient extrêmement vives et, je dirais même, que le degré de haine entre les représentants de ces diverses Républiques est tel qu'il est peut-être à lui seul le garant des équilibres restants. C'est aujourd'hui la crainte d'une dégénérescence en un conflit ouvert qui dicte les conduites. Les discours que nous tiennent les chefs de ces nouveaux Etats ne sont cependant pas faits pour nous rassurer. On mesure mieux désormais à quel point la chape de plomb du totalitarisme léniniste a pu, par le biais de moyens que nous connaissons, murer dans leur silence tous ces peuples et leurs dirigeants. Aujourd'hui, ils nous reviennent en mettant à l'honneur leurs propres traditions, ils se révoltent contre tout ce qui leur fut imposé et bien souvent accusent leurs voisins les plus immédiats. Il nous faut donc souhaiter que l'aide occidentale à ces Républiques soit

suffisamment efficace pour que ces tensions s'atténuent. C'est néanmoins un pari qui sera peut-être difficile à tenir. Car si l'Union soviétique a disparu sans entraîner ce conflit majeur que nous pouvions redouter, celui qui met aux prises l'Azerbaïdjan et l'Arménie dans le Haut-Karabakh ne laisse pas d'inquiéter.

- Les arsenaux stratégiques des principales puissances nucléaires sont pour l'instant contrôlés, leur réduction à la suite d'accords est poursuivie et même accélérée.
- Un nombre important de nouveaux Etats ont proclamé leur indépendance et ont rejoint pacifiquement la communauté des nations, cela de l'Estonie à la Slovénie. Ces deux pays et tous les autres ne demandent qu'à s'intégrer au Conseil de l'Europe, à la famille des démocraties européennes. Parallèlement, la CSCE a vu ses participants passer de 34 à 52 actuellement. Elle devient dès lors un "monstre" très difficile à gérer.
- Les notions d'état de droit, de démocratie, de respect de la personne humaine ne peuvent plus être bafouées sans provoquer la réprobation et la sanction internationale. Cela dit, je pense que les sanctions ne peuvent être à chaque fois essentiellement militaires. L'Occident ne saurait en effet se transformer en gendarme de la terre. Ca n'est pas possible.
- Le Sommet de la Terre de Rio a été le symbole d'une prise de conscience universelle à l'égard de notre planète; cela mérite d'être salué, même si la conférence n'a assurément pas donné des résultats à la mesure de l'urgence qui découle de la dégradation de l'environnement. Mais ça, Mesdames et Messieurs, nous nous en doutions avant même de nous rendre à Rio. L'important, ce fut malgré tout cette ferme volonté de traiter ensemble et à l'échelon mondial de ces sujets.
- Au Proche-Orient, les problèmes, et c'est le moins qu'on puisse dire, ne sont pas réglés. Un dialogue est néanmoins en cours entre interlocuteurs qui rejetaient hier encore tout espèce de contacts.

Comme vous le savez, la Suisse s'est engagée dans tous les domaines où elle était en mesure d'apporter quelque chose à la communauté des Etats. La tendance est plutôt d'affirmer aujourd'hui que nous allons faire quelque chose sans jamais préciser ce que nous pouvons réellement faire. "Que fait la Suisse" demande-t-on? "Que voulez-vous qu'elle fasse?" "Eh bien ça, je ne sais pas, mais vous devriez peut-être quand même..." Oui, faire un peu de bruit n'est-ce-pas, vous montrer. Ce n'est pas tout-à-fait dans les habitudes de notre pays qui se veut plus pragmatique, et qui vise l'efficacité. A propos de l'Europe centrale et orientale, j'aimerais tout de même citer quelques chiffres pour vous rappeler l'importance de notre effort: Le premier crédit de 250 mio. de francs du 22.11.1989 a été entièrement engagé le 14 mai de cette année 1992. Le deuxième de 800 mio. l'est également, quand bien même il n'est pas encore entièrement dépensé. Vous voyez donc très bien à quelle vitesse s'accroissent les besoins. Tous deux ont été engagés dans le cadre de la coopération économique dépendant de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures ou dans celui de la coopération technique. Les secteurs suivants: économie, réorganisation de l'Etat, sciences et éducation, environnement et énergie, agriculture, santé et domaine social. Nous avons constaté lors de l'utilisation du premier crédit mis au service de la coopération européenne occidentale

coordonnée par les commissions des communautés à Bruxelles - le fameux groupe des 24 - que nos programmes portaient davantage sur des secteurs relativement restreints, mais dans lesquels nous pouvions fournir une prestation de qualité tout-à-fait spécifique. Au départ, on était évidemment tenté de couvrir des domaines très larges. Mais aujourd'hui, on nous demande plus spécifiquement des interventions dans des domaines extrêmement précis. Le Conseil fédéral a créé le 6 mai un comité interdépartemental des programmes et des groupes d'experts sectoriels qui détermine les priorités dans l'utilisation des crédits disponibles. Parallèlement, nous avons mis en place un Bureau de coopération pour l'Europe de l'Est en mars de cette année. Il est composé actuellement de 12 personnes et pourrait en compter 15 à la fin de cette année. A moyen terme, il en faudrait au minimum 20. Le premier juillet, le Conseil fédéral a présenté au Parlement un programme de crédit supplémentaire pour 600 mio. à destination de ces mêmes pays de la Communauté d'Etats Indépendants.

Ces programmes représentent en fait des dépenses considérables, mais si coûteux que puissent être nos engagements pour la paix, nous considérons qu'ils seront toujours moins chers que n'importe quelle guerre, qui plus est sur notre continent.

Je passe maintenant rapidement en revue les divers développements de ces 12 derniers mois:

De façon regrettable, on a pu mesurer une certaine forme d'impuissance de la CSCE face aux conflits militaires en Europe. D'où l'urgence pour cette conférence de renforcer son aspect opérationnel et de se doter de nouvelles structures. La décision de créer un Comité permanent des hauts fonctionnaires est donc à saluer.

Par ailleurs, on a noté la volonté de désigner un Président en exercice, ainsi que la création d'un poste de haut commissaire pour les minorités nationales. Un directoire du type de la fameuse Troïka a été mis sur pied, formé du Président en exercice, du Président sortant et de son futur successeur désigné.

On votera également une modification du processus de décision. La règle du "consensus moins un" dans le domaine de la dimension humaine s'est substituée à celle du consensus absolu. On a visé ensuite la création de nouveaux instruments de prévention et de résolution des crises et des conflits, missions d'évaluations et opérations de "peace keeping" par exemple. Cela aussi est nouveau.

Enfin, on a cherché l'amélioration des contacts avec les autres institutions actives dans le domaine de la sécurité internationale, la Communauté, l'OTAN, la Communauté des Etats Indépendants, l'Union de l'Europe occidentale tout en acceptant dernièrement, la création d'un statut d'invité pour le Japon. Il faut en effet toujours se le rappeler: la CSCE compte aussi parmi ses participants les Etats-Unis et le Canada, alors que l'autre dimension, orientale, de la sécurité internationale s'est avérée d'importance croissante.

La sécurité en Europe: Il y a eu la ratification du CFE sur les armes conventionnelles qui prévoit la réduction d'environ 30% des armes conventionnelles lourdes de l'Atlantique à l'Oural d'ici à 1995. Ce traité a été signé également par les Républiques de l'ancienne Union soviétique.

Il y a eu également le traité Open Skies et la réduction des troupes. Tous ces développements sont relativement récents. Quant à la consolidation des acquis des documents de Vienne sur les CSBM, c'est une ancienne négociation bloquée au cours des dernières années. La proposition franco-allemande d'une convention en matière du règlement pacifique des différends a repris une proposition suisse. Nous ne renonçons évidemment pas à la paternité de cette idée, car nous y tenons. On notera ici la proposition américaine pour l'amélioration du mécanisme de La Valette. Toujours dans le domaine du règlement pacifique des différends, une réunion d'experts se rendra à Genève en octobre et en novembre de cette année pour discuter de ces propositions en vue de leur éventuelle adoption lors du prochain Conseil en décembre 1992 à Stockholm. Je citerai pour terminer la création d'un forum de la CSCE pour la coopération en matière de sécurité qui devrait travailler effectivement dès le mois de septembre de l'année prochaine.

Au tour du Conseil de l'Europe maintenant: on l'a vu aborder la révision de son statut de base dans le but de mieux assumer une mission de plus en plus "paneuropéenne", alors que toutes les Républiques dont l'indépendance venait d'être reconnue, manifestaient leur volonté d'adhésion. La Pologne a été reçue au mois de novembre 1991, la Bulgarie au mois de mai de cette année, alors que la demande d'adhésion de la Russie déposée en mai dernier est pendante. Le cas de la Russie ne sera pas aisément résolu. Il faudra faire comprendre aux dirigeants de cette République de la fédération des Républiques russes qu'il y a des règles à respecter pour eux aussi. Le fait de demander l'adhésion va quant à moi de soi; on ne pourrait pas la mettre en cause, ni la discuter. Mais d'autres demandes restent également en suspens, celles de l'Albanie, de la Croatie et de l'Ukraine. L'examen de l'adhésion des 3 pays baltes, de la Roumanie et de la Slovénie aura prochainement lieu.

La Suisse a présidé le Comité des Ministres du mois de novembre l'année dernière au mois de mai de cette année. Nous avons tenté en compagnie du Secrétaire général Mme Lalumière de nouer des liens avec l'administration américaine en nous rendant à Washington. Nous y avons informé les membres du Secrétariat d'Etat ainsi que le Président des Etats-Unis au sujet des activités du Conseil de l'Europe, et insisté auprès de nos interlocuteurs sur la nécessité de laisser le Conseil de l'Europe oeuvrer dans les domaines qui lui sont propres, en particulier celui des droits de l'homme. Notre démarche est synonyme de réussite dans la mesure où les Etats-Unis nous ont fait savoir qu'ils acceptaient que le contrôle du respect des droits de l'homme soit le fait du Conseil de l'Europe. Aura lieu encore au mois de septembre prochain une réunion ministérielle spéciale à Istanbul qui permettra un échange de vues avec les responsables de certaines des Républiques de la Communauté d'Etats Indépendants et de la Géorgie. Les relations entre les pays du Conseil de l'Europe et la CSCE, le rôle du Conseil de l'Europe dans une Europe en mutation et la convocation d'une réunion de Chefs d'Etats et de Gouvernements en 1993 seront également évoqués. Que le Conseil de l'Europe imagine une réunion au sommet des Chefs d'Etats des Gouvernements de tous ses pays membres est - vous l'imaginez bien - une nouveauté.

A l'étranger, la Suisse a affirmé sa présence à l'occasion du conflit en Yougoslavie: nous avons actuellement six observateurs militaires en Bosnie-Herzégovine, alors que des observateurs étaient dépêchés sur place lors du référendum. En Albanie également nous avons envoyé des observateurs lors des élections législatives, de même qu'en Arménie,

Roumanie et Bulgarie. Au Sahara occidental, nous maintenons notre Unité médicale intégrée au sein des troupes des Nations Unies dans le cadre de l'opération MINURSO. En Ethiopie, nous avons également des observateurs présents pendant les élections législatives et nous entendons agir de même en Angola et au Congo. Nous avons toujours au Moyen-Orient cinq observateurs militaires affiliés à l'UNTSO. C'est dire que la disponibilité de la Suisse est effective, mais que nous ne disposons pas naturellement d'un réservoir de centaines de personnes.

Un élément important de la politique helvétique de ces dernières semaines, c'est l'acceptation par référendum populaire le 17 mai d'une adhésion aux Institutions de Bretton Woods. La ratification a eu lieu le 29 mai à Washington. La Suisse désire être représentée au sein du Comité exécutif du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale et, tente pour ce faire de former un groupe en vue des élections du mois de septembre prochain. Ces négociations sont conduites par le Chef du Département fédéral des finances, conjointement avec le Président de la Banque nationale, et les Directeur et Vice-directeur de l'administration fédérale des finances MM. Gygy et Kaeser.

On pourrait ainsi parler sans fin de tous ces problèmes, mais je me réjouis plutôt d'entendre les avis que vous ne manquerez pas de formuler pendant les séminaires. J'aimerais toutefois rapidement souligner l'importance du travail accompli par la Direction pour l'Aide au développement et l'aide humanitaire, active pendant la période 1991 - 1992 tant dans la question de l'adhésion de la Suisse aux institutions de Bretton Woods, que dans les domaines du désendettement international de la CNUCED, du commerce et de l'environnement. Elle a également collaboré avec l'Organisation mondiale de la santé, en particulier en ce qui concerne le problème de la santé des femmes de ce monde et la lutte contre le SIDA, et affiché un intense engagement en faveur de la protection de l'environnement dans les pays du sud de notre planète lors de sa participation au sommet de Rio.

Cette Direction se voit aussi confrontée aux nouveaux défis que sont l'émigration, le problème des réfugiés et de l'asile et la définition du rôle à tenir dans les pays en voie de développement. A leur côté, on relèvera la permanence de ceux qui ont noms: environnement, coopération technologique, lutte contre la drogue, apport de la Suisse en matière de démocratisation et de bonne gestion.

Mesdames et Messieurs, nous pourrions passer en revue la totalité des continents et des Etats de notre planète pour essayer d'expliquer ce que nous avons fait, ce que nous n'avons pas fait, ce que nous devrions faire, ce que nous pourrions faire, ce que nous ne pouvons pas faire. Je crois néanmoins que ce serait lassant, et qu'en définitive vous aurez vous-mêmes l'occasion de venir exprimer vos souhaits, le point de vue des Gouvernements auprès desquels vous êtes accrédités. C'est sans doute ainsi que nous avancerons le mieux, et cela me semble valable pour les pays d'Asie et d'Afrique, et probablement aussi pour le monde arabe qui demeure - à l'instar du Moyen-Orient - une source de conflits et de tensions. Nous pourrions et nous devrions évoquer un certain nombre de problèmes bilatéraux qui pèsent sur les relations de notre pays avec certains Etats. Il n'y en a heureusement pas beaucoup, mais nous avons constaté une tension de plus en plus vive entre la République islamique d'Iran et la Suisse depuis la fin de l'année dernière, et cela jusqu'à ces toutes récentes semaines. Aujourd'hui semble-t-il, du fait des efforts qui

ont été consentis de part et d'autre, nous croyons percevoir une réduction de cette tension. Le point culminant du conflit qui nous oppose à l'Iran à bien sûr été atteint lors de l'arrestation d'un de nos compatriotes. Quelles que soient les explications fournies par le Gouvernement iranien, il apparaît que des considérants politiques - et non pas économiques ou de sécurité comme on a voulu nous le faire croire - soient à l'origine de son arrestation. C'est un cas typique de protection diplomatique, mais son application s'est révélée difficile en Iran. Cette affaire est l'une des plus délicates que nous ayons eu à traiter au cours de ces dernières semaines.

J'aimerais encore simplement signaler, Mesdames et Messieurs, qu'un des problèmes majeurs sur lequel porte notre réflexion actuelle demeure la neutralité. En mars dernier un groupe d'étude sur la neutralité a déposé le rapport demandé par le Conseil fédéral. Ses conclusions sont actuellement en cours d'évaluation au sein de l'administration, sous le double angle de la politique étrangère et de la politique de sécurité. Le Conseil fédéral fera connaître son avis dans le rapport sur la politique étrangère dont je vous ai parlé, lequel sera adressé au Parlement avant la fin 1992. L'actuelle orientation de la réflexion sur la neutralité peut être définie de la manière suivante: les contours du futur ordre de sécurité en Europe et dans le monde sont encore très flous. Il n'y a donc pas de raison pour l'instant de renoncer au principe de la neutralité permanente et armée. C'est le premier élément d'une réflexion encore très générale à ressortir nettement. Pour l'instant, il n'est pas question de considérer la neutralité comme totalement obsolète, inutile, voire encombrante. D'ailleurs, les contacts que nous avons avec nombre de pays, y compris dans le cadre européen, nous montrent bien qu'elle ne constitue pas un obstacle. En dépit des obligations qui dépendent du droit de la neutralité, la Suisse dispose en temps de paix d'une grande marge de manoeuvre en matière de politique étrangère. Elle peut, et elle doit, coopérer avec d'autres Etats afin de surmonter de nouveaux dangers et de créer des structures de sécurité en Europe. C'est cette neutralité telle qu'elle est pratiquée depuis la disparition de l'ordre issu de la deuxième guerre mondiale qui rencontre le plein accord de la Communauté internationale et de l'opinion publique suisse, qui toutes deux ont approuvé les sanctions qui ont été prises contre l'Irak et la Libye, de même que notre conduite dans le conflit yougoslave. La pratique de la neutralité est largement convergente avec la politique de la Communauté économique européenne. Elle est également compatible avec une appartenance à cette Communauté. C'est du moins le résultat de nos premières analyses, et également ce que nous avons entendu de la part de Bruxelles. Tant que l'objectif d'un ordre de sécurité commun au sein de l'Union européenne n'est pas atteint, aucun Etat membre ne se doit d'abandonner sa défense nationale et personne n'y songe. La Suisse ne se voit donc pas dans l'obligation d'abandonner sa neutralité. Je crois que c'est quelque chose qu'il faut rappeler et souligner, cela d'autant plus que très souvent, à partir du moment où l'on ose annoncer qu'on va se pencher sur la neutralité, nous sommes immédiatement accusés de vouloir tout bonnement l'abandonner. Il ne s'agit pas de cela, mais bel et bien de l'analyser dans le contexte et la situation actuels. En ce qui concerne la position de la Suisse et de la Communauté, vous le savez, des négociations ont été conclues le 22 octobre sur l'Espace Economique Européen au niveau politique. Le même jour, le Conseil fédéral déclarait que l'adhésion à la Communauté, après l'Espace Economique Européen, était l'objectif de sa politique d'intégration.

Le 2 mai, et après quelques péripéties juridiques, voire même judiciaires, l'Accord sur l'Espace Economique Européen et les Accords entre pays de l'AELE instituant une autorité de surveillance, une cour de justice AELE et un Comité permanent des Etats de l'AELE étaient signés à Porto.

Le 18 mai, le Conseil fédéral publiait le message sur l'approbation de l'Accord de l'Espace Economique Européen et le 3ème rapport sur l'intégration de la Suisse à l'Europe, explication du but que l'on s'est désormais fixé, à savoir l'adhésion à la Communauté. Vous le savez, la semaine prochaine aura lieu une session extraordinaire du Parlement de deux semaines. La votation populaire a été fixée au 6 décembre, afin de permettre à ce traité d'entrer en vigueur au 1er janvier 1993.

Je vous rappelle que, si la Suisse ne l'adopte pas avant le 1er janvier 1993, le Traité n'entrera en vigueur pour aucun des Etats signataires. Par conséquent, nous empêcherions ceux qui l'auraient d'ores et déjà ratifié de bénéficier de ses effets. Bien sûr, le Parlement peut décider simplement de ne pas ratifier, ou encore ne pas accepter cette date du 6 décembre. Nous considérons, nous au Conseil fédéral, que la discussion relative à l'Espace Economique Européen en particulier, à l'Europe en général, dure depuis plus de trois ans dans notre pays, et que durant la période qui nous sépare du 6 décembre, les citoyens, par le biais des débats parlementaires, de la presse et des moyens que nous mettons à sa disposition, peuvent parfaitement déterminer leur position et voter. Un délai supplémentaire, ou le prolongement de la discussion de quelques mois n'amènera sans doute pas une décision différente de celle que nous attendons le 6 décembre prochain. Mais encore une fois, c'est le Parlement qui devra en définitive se prononcer. Enfin, je vous rappellerai "pour l'histoire" que le 24 juin a été signé ce qui devrait être le dernier accord "bilatéral" entre guillemet n'est-ce-pas, entre la Communauté et la Suisse, c'est-à-dire le rapport sur les assurances.

Voilà Mesdames et Messieurs, je vais clore ici cette introduction en m'excusant de sa longueur. Mais j'ai tenu à passer en revue certains thèmes sans toutefois entrer dans les détails. Je souhaite que les travaux que vous poursuivrez dans le cadre des 3 séminaires nous amènent à nous poser davantage de questions encore, qu'ils soient l'occasion de certains éclairages particuliers, que seuls les Chefs de mission et Représentants de notre pays peuvent nous fournir et qui sont indispensables à notre réflexion ici à la Centrale.

Je vous remercie de votre attention.